

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

(Articles L.123-2 à L.123-18, R.123-3 à R.123-27 du Code de l'Environnement)

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RELATIVE À UN PROJET D'OUVERTURE D'UNE CARRIERE DE ROCHES MASSIVES (CALCAIRE) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VILLAMBLAIN, AU LIEU-DIT « LA TERRE DES HÔTELS », D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT (CONCASSAGE/CRIBLAGE EN FOND DE FOUILLE) ET D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX.

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET : SOCIETE BEAUCE SOLOGNE CARRIERES (B.S.CR) (SIEGE SOCIAL : CHEMIN DES GRANDS CHAMPS – 41000 BLOIS)

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : 45310 VILLAMBLAIN

DUREE DE L'ENQUETE : 33 JOURS, DU LUNDI 24 AOUT AU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 INCLUS.

LE DOSSIER, COMPORTANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'IMPACT, SON RESUMÉ NON TECHNIQUE ET L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE, EST DEPOSE EN MAIRIES DE VILLAMBLAIN ET D'ÉPIEDS-EN-BEAUCE OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

CE DOSSIER SERA AUSSI CONSULTABLE SUR UN POSTE INFORMATIQUE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DU LOIRET (DDPP) SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT SOLlicitÉ À L'ADRESSE COURRIELLE « ddpp-sei@loiret.gouv.fr » OU PAR TÉLÉPHONE AU 02.38.42.42.78 AUX HORAIRES HABITUELLES D'OUVERTURE AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET : (WWW.LOIRET.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/SECURITE ET RISQUES/RISQUES)

DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, DES MESURES BARRIÈRES ET DE DISTANCIATION SONT MISES EN PLACE PAR CES MAIRIES ET LA DDPP POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC QUI DEVRA ÊTRE MUNI D'UN MASQUE.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIETE BEAUCE SOLOGNE CARRIERES (BSCR) – (M. BARENS – ZA LES MUIDS – 45140 INGRE).

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. ROLAND LESSMEISTER, CONDUCTEUR DE TRAVAUX EN RETRAITE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC À LA MAIRIE DE VILLAMBLAIN AUX DATES SUIVANTES:

- LUNDI 24 AOÛT 2020 DE 9H00 À 12H00
- SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020 DE 9H00 À 12H00
- MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020 DE 14H00 À 17H00
- VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 DE 9H00 À 12H00

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE À LA MAIRIE DE VILLAMBLAIN. SIEGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, OÙ ELLES SERONT ANNEXÉES AU REGISTRE D'ENQUÊTE.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE « ddpp-sei-bscr@loiret.gouv.fr » PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE. LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS TRANSMISES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ET SES CONCLUSIONS SERONT CONSULTABLES PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN MAIRIES DE VILLAMBLAIN ET D'ÉPIEDS-EN-BEAUCE, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET – DDPP/SEI ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET.

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LE PRÉFET DU LOIRET PRENDRA UN ARRÊTÉ DE REFUS OU D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.